

# L'ACPR EN BREF

Présentation de l'Autorité de contrôle  
prudentiel et de résolution



# QU'EST-CE QUE L'ACPR ?

L'Autorité de contrôle prudentiel<sup>(1)</sup> et de résolution<sup>(2)</sup>

Une autorité administrative  
adossée à la Banque de  
France...

... chargée d'assurer le contrôle  
du secteur des banques et des  
assurances en France.



(1) Le contrôle prudentiel consiste à s'assurer de la bonne santé financière des établissements.

(2) La résolution consiste en la mise en place de mesures de prévention et de résolution des crises dans les domaines de la banque et de l'assurance.

# POURQUOI L'ACP\* A-T-ELLE ÉTÉ CRÉÉE EN 2010 ?



Après la crise de 2008, Christine Lagarde, Ministre de l'Économie, annonce la création d'une nouvelle autorité française pour superviser les banques et assurances autour de 3 objectifs :

garantir la stabilité financière

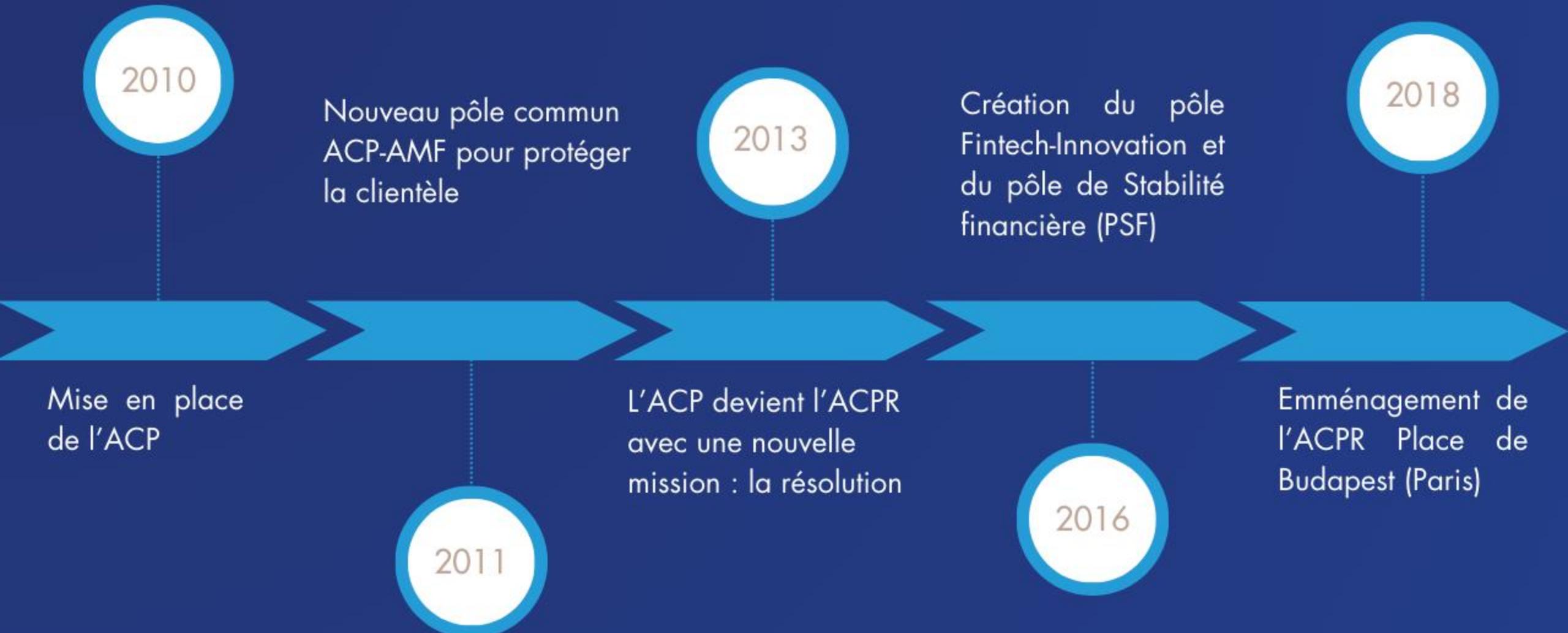
protéger le consommateur

renforcer l'influence française  
dans les instances  
internationales et européennes

En 2010, l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) est mise en place (fusion des autorités de contrôle et d'agrément de la banque et de l'assurance).

Une nouvelle compétence lui est confiée : la protection du consommateur, notamment *via* le contrôle de la commercialisation des produits financiers.

# QUELLES SONT LES GRANDES ÉTAPES À RETENIR ? (1/2)



# QUELLES SONT LES GRANDES ÉTAPES À RETENIR ? (2/2)



# UNE AUTORITÉ ADOSSÉE À LA BANQUE DE FRANCE (BDF), C'EST-À-DIRE ?



## DIRECTION

Le président de l'ACPR est le gouverneur de la Banque de France, M. François Villeroy de Galhau. Le vice-président de l'ACPR, M. Jean-Paul Faugère, siège au Conseil général de la Banque de France.

## ORGANISATION

Tous les agents de l'ACPR sont employés par la Banque de France. L'ACPR recourt aux **fonctions supports** de la BDF dans une optique de **mutualisation** (gestion du personnel, de l'immobilier, de l'informatique, etc.)

## FINANCEMENT

Le budget de l'ACPR constitue un **budget annexe** de la BDF. Ses recettes sont essentiellement constituées des contributions versées par les entités supervisées. Les plafonds d'emploi et de ressources sont fixés par le Parlement, intégrés à la Loi de Finances.

## MISSION

L'action de l'ACPR s'inscrit dans le cadre des **3 grandes missions de la Banque de France** :

- **Stabilité financière**
- Stratégie monétaire
- Service à l'économie

# QUELLES SONT LES PRINCIPALES MISSIONS DE L'ACPR ?



L'ACPR ASSURE

# 4

MISSIONS PRINCIPALES

dans le secteur des banques et des assurances

**Préserver la stabilité financière :**

- superviser chaque acteur de la banque et de l'assurance
- délivrer des autorisations pour exercer aux nouvelles entreprises

**Protéger la clientèle  
des banques et des assurances**

**Lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement  
du terrorisme :**

- superviser les mesures de prévention mises en œuvre par les établissements

**Mettre en place des dispositifs de prévention  
des crises et de « résolution » en cas de faillite d'un  
établissement**

# QUELLES SONT SES AUTRES MISSIONS CLÉS ?

REPRÉSENTER LA FRANCE

aux niveaux international et européen, contribuer au renforcement de la réglementation du secteur financier.



PARTAGER, DIFFUSER, ENRICHIR

nos expertises du secteur financier auprès des milieux académiques, des établissements supervisés... (études, recherches, conférences, séminaires).



CONTRIBUER À L'ÉVALUATION DES RISQUES

du système financier, notamment les risques émergents (cyber, climatiques).



DIALOGUER ET ACCOMPAGNER

les acteurs de la Fintech et préparer les méthodes de contrôle de demain (Suptech).



# QUEL CADRE RÈGLEMENTAIRE POUR LA SUPERVISION DES BANQUES & ASSURANCES ?

Des réglementations très largement **harmonisées** aux plans international et européen.

Définition des standards internationaux

BCBS\*

IAIS

GAFI

Proposition et adoption des textes législatifs au niveau européen



Publication des orientations, précision des directives & règlements européens, vérification de l'application par les superviseurs nationaux

eba

eropa

Mise en œuvre et supervision au plan national



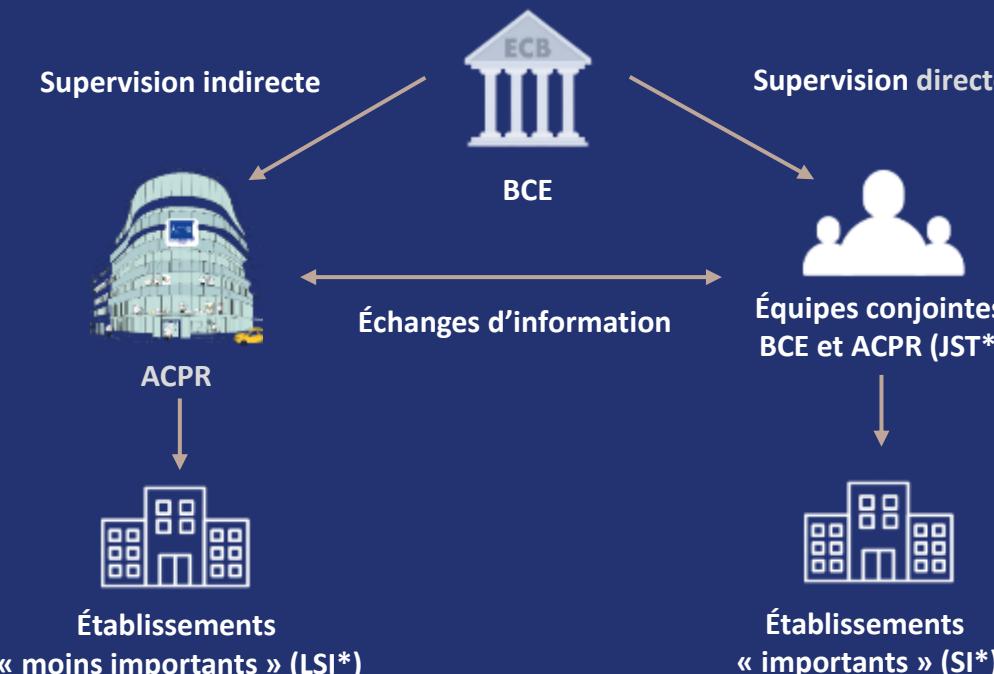
ACPR  
BANQUE DE FRANCE

Lois , décrets  
Avis, instructions

Avis, instructions,  
Avis, instructions  
notices de l'ACPR  
notices de l'ACPR

# AU NIVEAU OPÉRATIONNEL, COMMENT S'ORGANISE LA SUPERVISION ?

Le contrôle des établissements bancaires s'effectue par l'ACPR et la BCE dans un cadre européen spécifique : le Mécanisme de surveillance unique (MSU)



Relèvent directement de l'ACPR :

- La supervision des organismes d'assurance
- La supervision LSI (secteur bancaire)
- La mission de protection de la clientèle
- La mission de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT)

Le Mécanisme de résolution unique (MRU), 2<sup>e</sup> pilier de l'Union bancaire, est bâti sur les mêmes principes que le Mécanisme de surveillance unique (MSU)



\* JST : *Joint Supervisory Teams*

LSI : *Less Significant Institutions*

SI : *Significant Institutions*

# POURQUOI DISTINGUE-T-ON LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES « IMPORTANTS » DES « MOINS IMPORTANTS » ?

Cette classification vise à distinguer les établissements dont la défaillance pourrait créer une crise « systémique » au niveau mondial ou européen (soit causer des troubles importants à l'ensemble du système financier et à l'activité économique de plusieurs pays)

- BNP Paribas
- Crédit Agricole
- Société Générale
- BPCE
- Crédit Mutuel
- La Banque Postale
- HSBC CE
- Bpifrance
- RCI Banque
- SFIL
- Bank of America SE
- Promontoria



# QUELS SONT LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACPR EN 2024 ? (1/2)

## EFFECTIFS & BUDGET

**1085**

Équivalents temps  
plein (ETP)  
(cf. annexe 3)

**234,3**

Millions  
d'euros

## AGRÉMENTS & SANCTIONS

**245**

Décisions  
d'agréments et  
d'autorisations

**3**

Sanctions prononcées  
par la Commission  
des sanctions



# QUELS SONT LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACPR EN 2024 ? (2/2)

## ÉTABLISSEMENTS SUPERVISÉS PAR L'ACPR (cf. annexe 2)

**657**

Établissements supervisés dans le secteur bancaire

**639**

Assurances et mutuelles supervisées

## INTERMÉDIAIRES ENREGISTRÉS À L'ORIAS, CONTRÔLÉS PAR L'ACPR

**65 000**

au titre des pratiques commerciales

**dont**  
**29 000**

au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT)

## MISSIONS DE CONTRÔLE SUR PLACE

**88**

Dans le domaine prudentiel

**35**

Dans le domaine de la LCB-FT

**91**

Dans le domaine des pratiques commerciales



# QUELS SONT LES ORGANES DE DÉCISION DE L'ACPR ?

## COLLÈGE DE SUPERVISION

Composé de 19 membres, il se décline en plusieurs formations, en fonction des sujets traités<sup>(1)</sup>

## COMMISSION DES SANCTIONS

## COLLÈGE DE RÉSOLUTION

## QUELLES SONT LES AUTRES INSTANCES ?

### COMMISSIONS CONSULTATIVES

Affaires prudentielles, LCB-FT<sup>(2)</sup>, Pratiques commerciales, Climat et Finance durable, Comité scientifique

### COMITÉ D'AUDIT



(1) Le Collège de supervision se décline :  
- Collège plénier  
- Sous collèges sectoriels (banques/assurances)  
- Formation restreinte

(2) Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

# QUID DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ?

## Secrétariat général de l'ACPR

### Contrôle

- Directions 1 et 2 du contrôle des banques
- Délégation au contrôle sur place
- Directions 1 et 2 du contrôle des assurances
- Directions des contrôles spécialisés et transversaux
- Direction de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Direction du contrôle des pratiques commerciales

### Ante et post contrôle

- Direction des autorisations
- Pôle fintech-innovation
- Direction de la résolution
- Service de la Commission des sanctions

### Fonctions transversales

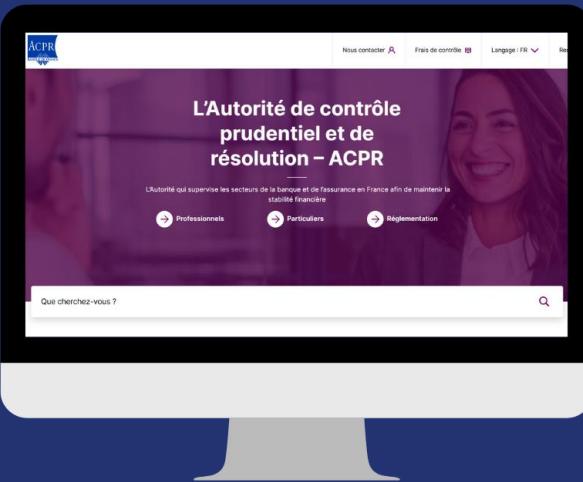
- Direction des affaires juridiques
- Direction des affaires internationales
- Direction d'étude et d'analyse des risques
- Responsable des données de l'ACPR
- Service qualité et méthodes

### Fonctions supports

- Direction des ressources humaines et des moyens
- Unité communication

# ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

CONSULTEZ LES SITES INTERNET :



## Notre site Internet

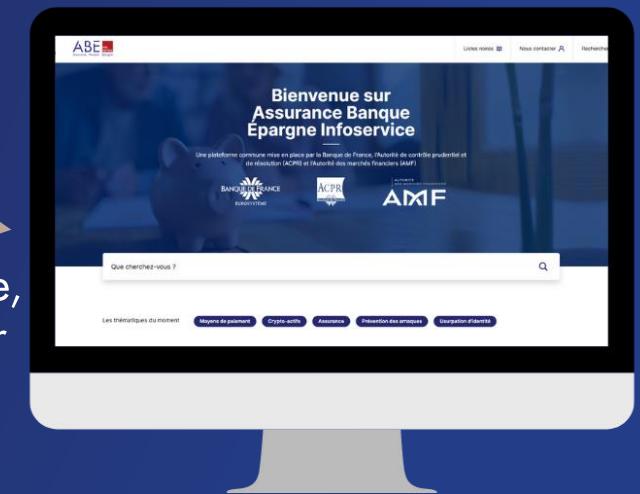
Avec des espaces dédiés aux professionnels et aux particuliers

SUIVEZ L'ACPR SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



## ABE Info Service

Site au service du public qui informe, alerte et oriente les clients du secteur financier dans leurs démarches



# ANNEXE 1 : LES IMPLANTATIONS DE L'ACPR



*Bâtiment ACPR, Intown, Saint-Lazare*

- 📍 Paris Saint-Lazare :  
Place de Budapest et rue de Londres
- 📍 Lille (un bureau ACPR au sein de la succursale Banque de France)
- 📍 Tours (un bureau ACPR au sein de la succursale Banque de France)

# ANNEXE 2 : ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LA SUPERVISION DES BANQUES ET DES ASSURANCES

BCBS

*Basel Committee on Banking Supervision -*  
Comité de Bâle



*International Association of Insurance Supervisors -*  
Association internationale des contrôleurs d'assurance



*Groupe d'action financière : Organisme intergouvernemental de LCB-FT*



Commission européenne



Conseil de l'Union européenne



Parlement européen



*European Banking Authority -*  
Autorité bancaire européenne



*European Insurance and Occupational Pensions Authority -*  
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles

# ANNEXE 3 : ENTITÉS AUTORISÉES À EXERCER EN FRANCE

657

Établissements supervisés dans le secteur bancaire

<b>Établissements de crédit (agrés en France et à Monaco)</b>	<b>327</b>
<b>Entreprises d'investissement</b>	<b>98</b>
<b>Sociétés de financement</b>	<b>142</b>
<b>Établissements de paiement</b>	<b>58</b>
<b>Prestataires de services d'information sur les comptes</b>	<b>10</b>
<b>Établissements de monnaie électronique</b>	<b>22</b>

→ Autres établissements autorisés par l'ACPR : 234 (dont 5 sociétés de tiers financement, 221 changeurs manuels et 8 gestionnaires de crédit)

639

Assurances et mutuelles supervisées

Organismes d'assurance : sociétés d'assurance, organismes de retraite professionnelle supplémentaire, sociétés de réassurance, succursales de pays tiers (code des assurances)	301
Institutions de prévoyance (code de la sécurité sociale) et de retraite professionnelle supplémentaire	33
Mutuelles (code de la mutualité)	305

## ANNEXE 4 : ZOOM SUR LA DIVERSITÉ À L'ACPR/BANQUE DE FRANCE

La Banque de France s'attache à veiller au respect de la diversité sous toutes ses formes, à lutter contre les discriminations, à favoriser la parité femme/homme et à garantir un environnement de travail de qualité.

→ Plus d'informations sur le site [Notre engagement](#) (rubrique Responsabilité sociale d'entreprise)

